

Séance du Conseil Municipal du 16/02/2012

N° 041

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2012008

Signataire : ABW/PC

**OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 26 Janvier 2012**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 26 Janvier 2012,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 Janvier 2012

Pour le Maire

L'adjoint délégué



Reçu en Préfecture le : 24/02/2012

Publié le : 23/02/2012

Certifié exécutoire le : 24/02/2012

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué



## Compte Rendu du Conseil Municipal du 26/01/2012

**L'AN DEUX MILLE DOUZE, le 26 Janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 Janvier 2012, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.**

Etaient présents : Mme YONNET, M.VANNIER, Mmes DIAKITE, LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, Mme RATZEL-TOGO, M. GARNIER, Mme THEURIER-AZZOUZ  
M. LOGRE, Mme KHELAF, M. MAIZA, Mme FOURNIER, Adjoint au Maire,

Mme LOURENCO, M. VINCENT, Mmes MADI, SANDT, MM. GUERRIEN, MALEME, KETFI, OGE, Mmes ZAHIR, HARKATI, MM. MILIA, BEAUDET, KARMAN, DEL MONTE,  
Mme KARMAN SUCH, M. RUER, Mmes GRARE, DESCAMPS, M. MENIA, Mmes LENOURY, AHMED, KOUAME Conseillers Municipaux,

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
M. MONINO	M. MAIZA	Mme M'DAHOMA MOHAMED	Mme LE BIHAN
M. HAFIDI	Mme KHELAF	Mme LATOUR	M. RUER
M. LANTERNIER	Mme ZAHIR	Mme DERKAOUI	M. DEL MONTE
Mme HAMMACHE	M. LOGRE	M. KAMALA	Mme GRARE
M. MINIMBU	M. VANNIER	M. PAUPERT	Mme DESCAMPS

Absents : Mme CHIBAH, M. AUGY

---

Excusé : M. ROS

---

Mme RATZEL TOGO étant arrivée à 19H30 représentée par Mme FOURNIER.

Mme SANDT étant arrivée à 20H30 représentée par Mme HARKATI

M. MILIA étant arrivé à 19H46.

M. MENIA et Mme. LENOURY étant arrivés à 19H00.

Les groupes «Communiste et Citoyen», «Gauche Indépendante et Citoyenne» et «UMP» se sont retirés à partir de la question n°17.

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

---

### **QUESTION N° 001 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2011**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 Décembre 2011.

**QUESTION N° 002 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**  
**OBJET : Admissions en non valeur**

A l'unanimité.

**DECIDE** l'admission en non valeur de créances irrécouvrables pour la somme de **31 104,12 €**.

---

**QUESTION N° 003 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**  
**OBJET : Remplacement d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration de l'association les seniors d'Aubervilliers.**

A la majorité des membres du conseil, le groupe «Gauche indépendante et citoyenne» s'étant abstenu

**DESIGNE** Véronique HAMMACHE en lieu et place de Dario MALEME pour représenter le conseil municipal au conseil d'administration de l'association les "seniors d'Aubervilliers".

---

**QUESTION N° 004 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**  
**OBJET : Remplacement d'un représentant du conseil municipal dans les conseils d'administrations du collège DIDEROT et du L.E.P. D'ALEMBERT.**

A la majorité des membres du conseil, les groupes "Communiste et citoyen" et "Gauche indépendante et citoyenne" ayant voté contre, le groupe MODEM s'étant abstenu,

**DESIGNE** les représentants suivants aux conseils d'administration du collège DIDEROT et du LEP D'ALEMBERT en lieu et place de Marie KOUAME :

- Pour le collège DIDEROT : D.GARNIER
  - Pour le LEP D'ALEMBERT : V.HAMMACHE
- 

**QUESTION N° 005 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**  
**OBJET : Désignation d'un représentant du Conseil municipal pour siéger au sein du Comité stratégique de la Société du Grand Paris**

A l'unanimité.

**DESIGNE** Odile FOURNIER, Adjointe au Maire, comme représentante de la Commune pour siéger au sein du Comité stratégique de la Société du Grand Paris

---

**QUESTION N° 006 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**  
**OBJET : Signature du Contrat local de santé**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le Contrat Local de Santé (CLS) d'Aubervilliers,

**AUTORISE** le maire à le signer.

---

**QUESTION N° 007 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**  
**OBJET : Adhésion à la "Plateforme nationale de ressources des Ateliers Santé Ville".**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à adhérer à la Plateforme nationale de ressources des Ateliers Santé Ville,

**INDIQUE** que le montant de l'adhésion est fixé pour la Commune à 300 € pour 2012.

---

**QUESTION N° 008 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**  
**OBJET : Signature d'une nouvelle convention d'objectifs avec l'ADIL 93 dans le cadre d'activités de conseil et d'information sur le logement à Aubervilliers,**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le principe et le contenu de la convention d'objectifs entre la Ville d'Aubervilliers et l'ADIL 93 dans le cadre des activités de conseil et d'information sur logement de l'ADIL 93 à Aubervilliers.

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention annuelle de 5 000 euros TTC à l'ADIL 93 pour la soutenir financièrement dans l'exercice de ces activités.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer ladite convention d'objectifs

---

**QUESTION N° 009 -1- RAPPORTEUR Evelyne YONNET**  
**OBJET : Incorporation de biens présumés sans maître dans le patrimoine communal pour les adresses suivantes à Aubervilliers : 33 rue Lautréamont**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'incorporer dans le domaine communal le bien sans maître situé 33 rue Lautréamont à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AJ 59, d'une superficie de 264 m<sup>2</sup>.

---

**QUESTION N° 009 -2- RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : 23 rue Incorporation de biens présumés sans maître dans le patrimoine communal pour les adresses suivantes à Aubervilliers Paul Verlaine**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'incorporer dans le domaine communal le bien sans maître situé 23 rue Paul Verlaine à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AL 56, d'une superficie de 103 m<sup>2</sup>.

---

**QUESTION N° 009 -3- RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Incorporation de biens présumés sans maître dans le patrimoine communal pour les adresses suivantes à Aubervilliers 149 rue des Cités**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'incorporer dans le domaine communal le bien sans maître situé 149 rue des Cités à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AX 126, d'une superficie de 78 m<sup>2</sup>.

---

**QUESTION N° 010 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Prorogation de la convention fixant les relations de coopération entre la Commune d'Aubervilliers et l'association "Comité des Œuvres Sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers".**

A l'unanimité.

**PROROGE** la convention fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association « Comité des Œuvres Sociales des Personnels de la Ville et des Etablissements Publics Communaux d'Aubervilliers » pour une durée d'un an du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012

**AUTORISE** le Maire à la signer.

---

**QUESTION N° 011 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Demande de permis de démolir d'un entrepôt au 124, rue Henri Barbusse. Autorisation de dépôt de permis de démolir et autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à déposer une demande de permis de démolir pour la démolition de l'entrepôt « Tocqueville » au 124, rue Henri Barbusse, à Aubervilliers.

**AUTORISE** le Maire à signer le permis de démolir.

---

**QUESTION N° 012 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Réalisation du groupe scolaire Barbusse. Approbation de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre. Autorisation du Maire à le signer.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du groupe scolaire au 124, rue Henri Barbusse conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le mercredi 18 janvier 2011 portant le montant de la rémunération de la maîtrise d'œuvre de 1 075 500 € HT à 1 167 381.16 € HT, faisant ressortir une plus-value de 91 881.16€ HT (+ 8.54%).

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du groupe scolaire au 124, rue Henri Barbusse avec la groupement formé autour de l'Atelier d'architecture PHILEAS.

---

**QUESTION N° 013 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Création d'une crèche 15/15 bis avenue de la République. Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de travaux pour la création d'une crèche au 15/15 bis avenue de la République. Cet avenant porte le montant global des travaux de 1 323 038.34 € H.T. à 1 388 205.84 € H.T. faisant ainsi ressortir une plus-value de 65 167.49€ H.T., soit +4.93% du montant global du marché.

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux pour la création d'une crèche au 15/15 bis avenue de la République avec l'entreprise F.P.B.

---

**QUESTION N° 014 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Fourniture de titres de transport et prestations annexes pour les personnels et les élus – Année 2012. Approbation du projet de marché.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché relatif à la fourniture de titres de transport et prestations annexes pour les personnels et les élus, passé pour une durée allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2012 et comportant les los et seuils annuels suivants :

- **lot n°1** : Fourniture et gestion des titres de transports aériens, ferroviaires et de prestations annexes destinées aux agents et aux élus de la ville d'Aubervilliers dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions

○ Seuil minimum : 20 000 € HT

Seuil maximum : 89 500 € HT

- **lot n°2** : Fourniture de titres de transports aériens pour les personnels communaux et leur famille sous condition législative
  - o Seuil minimum : 15 000 € HT
  - Seuil maximum : 60 000 € HT

---

**QUESTION N° 015 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Fourniture de denrées alimentaires pour la petite enfance pour les années 2011 à 2012. Approbation de l'avenant n°1 au lot n°4 « Fruits et légumes frais »**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'avenant n°1 au lot n°4 « Fruits et légumes frais » du marché de fourniture de denrées alimentaires pour la petite enfance pour les années 2011 à 2012, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 janvier 2012. Cet avenant porte le seuil maximum du lot n°4 initialement de 23 000 € TTC à 26 450 € TTC, dégageant ainsi une plus-value de 3 450 € (+15%). Il est passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2012.

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°4 « Fruits et légumes frais » du marché de fourniture de denrées alimentaires pour la petite enfance pour les années 2011 à 2012 avec l'entreprise QUINTIN.

---

**QUESTION N° 016 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Demande de subvention relative à l'entretien de l'orgue de l'Eglise Notre Dame des Vertus pour l'année 2012. Inscription de la dépense au budget communal.**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat et notamment auprès de la Direction des Affaires Culturelles d'Ile de France ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible de financer ce type d'opération.

**AUTORISE** le Maire à signer les conventions qui pourraient en définir les modalités d'exécution.

---

**QUESTION N° 017 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal**

A la majorité des membres du conseil, les groupes "Communiste et citoyen", "Gauche indépendante et citoyenne", "MODEM" et "UMP" ayant voté contre

**ADOpte** la modification du premier paragraphe de l'article 33 du règlement intérieur du Conseil Municipal intitulé « Espace d'expression des groupes dans le journal municipal et sur le site de la ville » de la manière suivante : « Il est prévu dans le journal municipal et sur le site de la ville des espaces d'expression pour les groupes du conseil municipal. Ces espaces sont répartis entre la majorité

et l'opposition municipales de manière équivalente en quantité. Les espaces ainsi attribués à la majorité et à l'opposition municipales sont répartis équitablement entre chacune des tendances composant celles-ci ».

**DIT** que les dispositions suivantes de l'article 33 du règlement intérieur du Conseil Municipal demeurent inchangées.

---

**QUESTION N° 018 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET :** Election de la commission d'appel d'Offres

**QUESTION REPORTEE**

---

**QUESTION N° 019 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET :** ZAC du MARCREUX: Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2010 présenté par SEQUANO Aménagement et de l'avenant n°13

A l'unanimité.

**APPROUVE** le compte rendu annuel à la Collectivité locale présenté pour la ZAC du Marcreux, pour l'année 2010, portant le budget de l'opération à 25 913 860,11 €.

**DIT** que la Ville ne versera pas de participation cette année.

**PROROGE** la durée du traité de concession jusqu'au 31 décembre 2013 afin de procéder aux diverses régularisations foncières nécessaires pour la clôture administrative, foncière et financière de l'opération.

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n° 13.

---

**QUESTION N° 020 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET :** ZAC EMILE DUBOIS: Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2010 présenté par Sequano Aménagement

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'approbation du Compte Rendu Annuel à la collectivité Locale présenté par la SEQUANO Aménagement pour la ZAC Emile DUBOIS, pour l'année 2010, portant l'élaboration du budget de l'opération à 6 169 291,15 €.

**DIT** que suite à la hausse de la valeur des terrains apportés à l'opération par la ville après avis de France Domaine, cette participation s'élève à 2 621 503,56 € dont 396 750 € d'apport en nature.

**DIT** que la ville versera 200 000 € de participation en 2011, 200 000 € en 2012 et 291 247,64 € en 2013 soit un montant total de 691 247,64 €

**QUESTION N° 021 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : cession du 4 rue Pierre Curie à Aubervilliers, bien en totalité situé sur la parcelle cadastrée A 43, au profit de la SCI H & R ou tout substitué.**

A l'unanimité.

**DECIDE** de céder le bien en totalité situé 4 rue Pierre Curie à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée A 43 d'une surface au sol de 200 m<sup>2</sup> et d'une superficie utile de 504 m<sup>2</sup> au profit de la SCI H & R ou tout substitué afin de créer des logements conformes aux orientations politiques de la commune et de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune.

**FIXE** le prix de cession à 414.000 € majorés des frais notariés d'acquisition.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

---

**QUESTION N° 022 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : cession du 46 rue de la Motte à Aubervilliers, terrain cadastré AS 106, d'une superficie de 266 m<sup>2</sup>, au profit de la SA PROGERIM ou tout substitué.**

A l'unanimité.

**DECIDE** de céder le terrain situé 46 rue de la Motte à Aubervilliers, cadastré AS 106 d'une superficie de 266 m<sup>2</sup> au profit de la SA PROGERIM ou tout substitué.

**FIXE** le prix de cession à 106.500 €, valeur libre de toute occupation.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

---

**QUESTION N° 023 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2011 par la commune d'Aubervilliers.**

A l'unanimité.

**PREND** acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2011 par la commune d'Aubervilliers, tel qu'annexé à la présente délibération.

---

**QUESTION N° 026 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Octroi d'une subvention pour surcharge foncière au bénéfice de la SA d'HLM EFIDIS en vue de la réalisation d'un programme de 61 logements sociaux sur le terrain sis 9, rue du Clos Bénard**

A la majorité des membres du conseil, Madame DESCAMP groupe «MODEM» s'étant abstenue

**DECIDE** l'octroi au bénéfice de la SA d'HLM EFIDIS d'une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 725.197 euros.

**DECIDE** que cette subvention sera versée qu'une fois le montant du versement pour Dépassement du Plafond Légal de Densité réglé par la SA d'HLM EFIDIS.

---

**QUESTION N° 027 - RAPPORTEUR Jean Yves VANNIER**

**OBJET :** Création d'une mission d'information et d'évaluation portant sur le site de la documentation française.

**QUESTION REPORTEE**

---

**QUESTION N° 028 - RAPPORTEUR Jean Yves VANNIER**

**OBJET :** Le Campus Condorcet. Procédure de déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

A l'unanimité.

**DECIDE :** d'émettre un avis favorable au dossier de DUP valant mise en compatibilité du PLU tel que soumis au présent conseil.

---

**QUESTION N° 029 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI - Christine RATZEL-TOGO**

**OBJET :** Envoi d'une délégation aux 3<sup>èmes</sup> Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne à Hébron (23-24 janvier 2012)

A l'unanimité.

**APPROUVE** la participation d'une délégation de la ville d'Aubervilliers aux 3<sup>èmes</sup> Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne à Hébron qui est composée de :

- Mme Christine RATZEL-TOGO, Maire-Adjointe en charge de la Coopération décentralisée,
- M. Carlos SEMEDO, directeur de la Direction de la vie associative et des relations internationales,

**DIT** que Mme Christine RATZEL-TOGO part du 21 au 25 janvier 2012, suivant le programme organisé par Cités-Unis France et le Réseau Coopération Décentralisée pour la Palestine et que M. Carlos SEMEDO part du 22 au 29 janvier 2012. Il prolonge sa mission afin de travailler sur les projets d'échange entre la Ville d'Aubervilliers et Beit Jala (ville de Palestine jumelée avec Aubervilliers).

**DIT** que les frais de voyage de la délégation seront pris en charge par la ville d'Aubervilliers.

---

**QUESTION N° 030 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE**

**OBJET : Subvention 2012 du Conseil régional d'Ile-de-France pour des actions de convivialité**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à solliciter le Conseil régional d'Ile-de-France pour une subvention de 1200 € dans le cadre de son appel à projet « Actions de convivialité 2012 », en vue de financer trois repas de quartier entre juin et juillet 2012 à Aubervilliers.

**AUTORISE** le maire à percevoir la subvention afférente et à signer les documents ou conventions nécessaires à cet effet.

---

**QUESTION N° 031 - RAPPORTEUR Véronique LE BIHAN**

**OBJET : Convention de partenariat entre l'association "ADAL", la Caisse de retraite complémentaire HUMANIS et la Commune d'Aubervilliers**

A l'unanimité.

**AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer la convention relative au partenariat de l'association ADAL, de la caisse de retraite complémentaire HUMANIS et le CLIC d'Aubervilliers pour la mise en place du projet D-MARCHE.

**DIT** que la participation financière de la commune s'élève à 717,60€

---

**QUESTION N° 032 - RAPPORTEUR Madame LE BIHAN**

**OBJET : Convention relative à des interventions de groupes de parole et de groupes d'analyse de pratiques professionnelles par un(e) psychologue du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) auprès du personnel du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes handicapés (SSIDPAAH).**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la convention relative à des interventions de groupes de parole et de groupes d'analyse de pratiques professionnelles par un(e) psychologue du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) auprès du personnel du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes handicapés (SSIDPAAH).

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

**PREND** l'engagement d'inscrire à chaque année au budget annexe du SSIDPAAH le crédit nécessaire à cette intervention.

---

**QUESTION N° 033 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI**

**OBJET : Convention de partenariat entre la commune d'Aubervilliers et la Société par Actions Simplifiée (SAS) Communications Participatives concernant le projet « Génération Réactives »**

**QUESTION REPORTEE**

---

**QUESTION N° 034 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI**

**OBJET : Signature de la convention entre la Commune et la Société RCA ONDECALE pour la réalisation du guide des sports**

A l'unanimité.

**AUTORISE** : le Maire à signer la convention avec la société RCA ONDECALE et à percevoir.

---

**QUESTION N° 035 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI**

**OBJET : Avenant n°1 à la convention d'objectifs pluriannuelle (2011/2013) entre l'association « Agence pour l'Éducation par le Sport » et la Commune d'Aubervilliers.**

**QUESTION REPORTEE**

---

**QUESTION N° 036 - RAPPORTEUR Brahim HEDJEM**

**OBJET : Présentation des rapports d'activités de l'année 2010 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre/ Montfort/ Quatre chemins).**

A l'unanimité.

**PREND ACTE** de la communication des rapports d'activités établis pour l'année 2010 par la Société MANDON, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement.

---

**QUESTION N° 037 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE**

**OBJET : Avenant N°2 à la convention Enfance Jeunesse entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis signée le 22/12/2008, pour l'année 2011**

A l'unanimité.

**AUTORISE** : le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention Enfance Jeunesse entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint Denis conclue le 22 décembre 2008 concernant l'année 2011.

---

**QUESTION N° 038 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE**

**OBJET : Convention de financement des projets du Fonds d'Accompagnement du Contrat Enfance Jeunesse en Zone Urbaine Sensible**

A l'unanimité.

**AUTORISE :** le Maire a signer la convention de financement des projets du Fonds d'accompagnement du Contrat enfance jeunesse en Zone urbaine sensible

---

**QUESTION N° 039 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE**

**OBJET : Convention d'objectifs et de financement Etablissement d'accueil du jeune enfant 0-4 ans N° 11-1008 relative au versement de la prestation de service unique pour la micro crèche du 26 rue du long sentier entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis**

A l'unanimité.

**AUTORISE :** Le Maire à signer le projet de convention d'objectifs et de financement Etablissements d'accueil du jeune enfant 0-4ans N° 11-1008

---

**QUESTION N° 040 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE**

**OBJET : Convention de financement n°11-829 des projets dans le cadre de l'expérimentation relative aux "Innovations Petite Enfance" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales**

A l'unanimité.

**AUTORISE :** Le Maire à signer la convention de financement n° 11-829 des projets dans le cadre de l'expérimentation relative aux « Innovations Petite Enfance » entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales,

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 22 H45